

celles qui sont annuellement arrosées, sont plus douces, un peu moins parfumées; leur usage est moins échauffant et convient très-bien aux bêtes à cornes. Le pâturage de la première herbe de ces prairies est également salutaire aux moutons; mais celui des regains des prairies arrosées leur est funeste.

Le foin des prairies très-humides ou marécageux et des marais est le plus mauvais de tous, et paraît nuisible à la santé de toute espèce de bétail lorsqu'il n'est pas bonifié comme nous l'avons indiqué plus haut.

RÉCOLTE DES FOINS DE REGAINS.

Les regains sont ordinairement très-faibles dans les prairies de seconde classe, parce que l'humidité naturelle du sol n'est pas assez grande pour en favoriser la végétation. On ne peut donc pas les faucher et en faire du foin; on les fait consommer par les bestiaux sur les lieux mêmes, lorsqu'ils commencent à entrer en fleur.

Les regains des prairies de troisième et quatrième classes sont beaucoup plus abondants: il est donc facile de les faucher; mais il n'est pas toujours possible de les faire dessécher suffisamment, à cause de l'avancement de la saison dans laquelle arrive la maturité.

Les foins de regains demandent à être resserrés dans un état de siccité encore plus grand que ceux de première herbe, parce qu'ils sont susceptibles d'un plus grand degré de fermentation dans les fenils. Cette disposition oblige aussi de les resserrer dans les fenils séparés, et encore plus aérés, s'il est possible, que les fenils ordinaires, afin d'éviter les dangers de leur fermentation, qui devient quelquefois assez excessive pour enflammer le tas.

Lorsque ces foins sont suffisamment resséchés, ils deviennent une excellente nourriture pour les veaux d'élèves et les jeunes poulains.

Il est d'usage, dans quelques cantons de l'Angleterre, de réserver les regains pour les faire pâturer à la fin de l'hiver, et cette méthode paraît-il, est extrêmement avantageuse, en ce que l'herbe de ces regains, quoique jeune et même en partie desséchée, est une excellente nourriture pour les bestiaux.

REVUE DE LA SEMAINE.

Une importante solennité avait lieu, le 24 juin dernier, à St. Boniface de Manitoba, à l'occasion du 30^{me} anniversaire du départ, pour les missions du Nord-Ouest, d'un jeune ecclésiastique qui est devenu l'illustre archevêque Taché et de sa consécration épiscopale qui eut lieu en 1851. Cet événement est digne d'être remarqué par tous les Canadiens, de quelque nationalité et de quelque religion qu'ils soient, mais surtout par tous les Français catholiques. Mgr. Taché est un grand citoyen qui honore à la fois et la patrie et la religion; l'histoire profane comme l'histoire ecclésiastique du Canada saura rendre hommage aux talents de l'homme d'Etat comme aux vertus du missionnaire qui a su faire de ses sauvages un peuple chrétien et catholique, et de ses métis catholiques les sujets dociles d'une vaste puissance.

Monsieur Alexandre Antoine Taché est né à la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, le 23 juillet 1823, du mariage de Charles Taché et de Henriette Boucher de la Broquerie. De bonne heure il dut commencer ses études classiques qu'il fit dans l'excellent Collège de Saint-Hyacinthe. Les rares dispositions du jeune Alexandre le firent

passer rapidement par les phases diverses de la vie collégiale. Partout il cueillit d'abondantes moissons de lauriers et, en 1841, cette première carrière avait touché sa fin.

Restait à embrasser un état de vie.

L'âme ardente et généreuse d'Alexandre n'hésita pas longtemps: le monde, avec ses aises et ses satisfactions, ne put l'attirer. En 1842, il reçut la tonsure; en 1845, il entra dans la communauté des RR. PP. Oblats, et, le 24 juin de la même année, il quittait le Canada pour aller se vouer à l'œuvre des missions.

Peu après, le 12 octobre, Mgr. Provencher, le premier missionnaire de la Rivière-Rouge, lui conféra les saints ordres et, en 1846, le pieux lévite se rendit à l'Isle à la Crose où il demeura, jusqu'en 1851, alors qu'il apprit son élévation à l'épiscopat.

Lisons maintenant quelques extraits du magnifique discours que le P. Antoine, O. M. I., prononça pendant la messe qui fut célébrée, le 24 juin dernier, dans la cathédrale de St. Boniface, en présence de Mgr. Taché, de plusieurs prêtres des diocèses de la Puissance, d'un grand nombre des missionnaires de la Rivière-Rouge et d'un peuple immense.

La pensée que le prédicateur s'est appliqué à faire ressortir est celle-ci: Dans un pays de mission il faut un immense courage au cœur du prêtre, de l'évêque; un courage basé sur l'amour de Dieu, sur l'amour des ouvriers de Dieu.

« Devenir apôtre, c'est toujours le propre des élus du Seigneur; mais quand, pour le devenir, il faut renoncer aux avantages qu'offre une famille qui compte parmi ses ancêtres des hommes de distinction..... alors, c'est l'héroïsme de l'abnégation de la part d'un jeune homme très-avantagé, et de lui-même, de quitter le monde pour devenir membre d'une congrégation qui a pour devise et pour fin d'évangéliser les pauvres—*pauperes evangelizantur*. »

C'est la première pensée que le savant orateur développa: Courage pour correspondre à la grâce de la vocation, en l'appliquant au grand archange dont on célébrait les noces d'argent. Puis il continua:

« Courage, pour briser des liens légitimes et des plus chers. Vouant exposer les larmes d'Augustin sur le tombeau de sa mère, un orateur disait: Si vous saviez quelle fut Monique, sa mère, et quel fils était son Augustin!

« Et vous aussi, mes frères, nous vous disons: Si, comme nous, vous aviez connu quelle femme était la mère qui quittait le jeune missionnaire, connaissant par expérience la sensibilité du cœur du fils, vous comprendriez et vous comprendrez l'héroïsme du sacrifice à l'heure de la séparation.

« Courage pour quitter son pays!—Beau fleuve Saint-Laurent, redis-nous l'émotion du jeune missionnaire alors qu'agenouillé sur tes rives, il croyait boire pour la dernière fois de ton eau, y mêlait ses larmes et te confiait ses pensées, ses sentiments le plus affectueux; redis-nous plutôt ses propres paroles; nous savons gré au jeune missionnaire de nous les avoir conservés: « Il me semblait que quelques gouttes de cette eau limpide, après avoir traversé la chute des grands lacs, iraient battre la plage près de laquelle une mère bien-aimée priait pour son fils, afin qu'il fut un bon oblat, un saint missionnaire. »

L'heure du travail a sonné. On fut appelé au dévouement du jeune missionnaire. Bien vite le voilà parti et je le trouve à l'Isle à la Crose, à une distance de trois cents lieues de St. Boniface.....

A l'époque dont nous parlons, être missionnaire, c'était faire des missions, tout faire de ses mains, tout arro-